

Tutorat : L'université recrute des étudiant.e.s en L3, Master ou Doctorat pour devenir tutrices/tuteurs



Pour soutenir et accompagner les étudiant.e.s de L1 et L2 qui sont particulièrement affectés par la crise sanitaire, l'université renforce son dispositif de tutorat pour le second semestre. Vous êtes étudiant à l'Université Paris Nanterre en Licence 3, Master ou Doctorat, devenez tutrice ou tuteur volontaire et rémunéré.e !

- Rémunération :

Les tutrices et tuteurs sont rémunéré.e.s au nombre d'heures effectuées (autour de 13€ nets de l'heure). Un.e tutrice/ tuteur assure entre 1h et 4h (voire plus) de tutorat par semaine, suivant sa disponibilité et les demandes des étudiant.e.s qu'elle/il accompagne.

- Contact : tutorat@liste.parisnanterre.fr

- Comment candidater ?

Il vous suffit de contacter [les référent.es tutorats de votre UFR](#) (ou de votre formation). Pensez à prévoir un CV, vos relevés de notes...

Mis à jour le 25 janvier 2021

▶ Plus d'infos sur le tutorat

[Plus d'informations sur la page dédiée](#)

▶ Pour les étudiants en L1 et L2 - second semestre

[L'Université propose des séances quotidiennes d'accompagnement et renforce le tutorat](#)

